

N°112 BIMESTRIEL

CONTACT LOTOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DU DÉPARTEMENT DU LOT ♥ www.lot.fr



LOT
LE DÉPARTEMENT



AIDES

POUR ROULER AUTREMENT

BUDGET

Investir pour
préparer l'avenir **p. 4**

JEUNESSE

Une fresque sur les
années collège **p. 12**

PORTRAIT

Il photographie
le Lot souterrain **p. 15**



**OH
MY
LOT!**

LE SAVIEZ-VOUS ?
VIABILITÉ HIVERNALE



« Nous patrouillons
dès 5 heures du matin. »



Zoom sur

**ALAIN GIBERT, CHEF DE CENTRE
DU SERVICE TERRITORIAL ROUTIER DE SOUILLAC
ET PATROUILLEUR SECTEUR SOUILLAC SUD**

« Du 15 novembre au 15 mars, le Département et ses services des routes déploient le dispositif de viabilité hivernale. Comme moi, 8 agents patrouilleurs du Département surveillent les bulletins météo professionnels. En fonction des risques constatés (verglas, neige...), ils prennent la route dès 5h du matin pour effectuer, sur un circuit prédéfini d'une centaine de kilomètres, des relevés (prises de température du sol, de l'air, hygrométrie de l'air...) aux endroits à risques. En fonction des constatations, nous déclenchons les interventions de salage, déneigement... effectuées par nos collègues qui sont prêts à arriver. Au total, 20 équipes sont mobilisables.

L'objectif de ce dispositif est d'intervenir le plus tôt possible pour que la route soit dégagée au moment où les usagers prennent le volant et/ou de les informer de conditions particulières de circulation. »

➕ D'INFOS sur le dispositif de la viabilité hivernale sur lot.fr

LOT
LE DÉPARTEMENT

Sommaire

FINANCES

Page 4 Investissements et priorités en 2020

ATTRACTIVITÉ

Page 7 Oh my Lot ! Un an après le lancement

INNOVATION

Page 8 Nouveau : des aides du Département pour rouler électrique

ACTUALITÉS

Page 10 En bref

ÉDUCATION

Page 11 Produits locaux et savoir-faire des chefs de restauration scolaire

Page 12 Une fresque sur les années collège à Figeac

ÉLU(E)S

Page 14 L'expression des groupes politiques

PORTRAIT

Page 15 Jean-François Fabriol photographie le sous-sol lotois

AGENDA

Page 16 Idées de sorties



Qu'est-ce qui caractérise le budget 2020 voté récemment par les conseillers départementaux ?

« **S**ans hésitation, l'envoi d'un signal fort pour l'environnement et en faveur de la réduction des émissions de CO₂, un signal qui peut profiter à une très grande majorité de Lotois, à savoir l'attribution d'aides conséquentes pour l'acquisition de voitures électriques ou hybrides rechargeables et de vélos électriques.

Pour les voitures, les aides varieront de 2 500 à 4 500 € et, pour les vélos, de 300 à 400 €. Sans amputer nos politiques destinées au mieux vivre des Lotois (solidarités, routes, collèges, sport, culture, etc.) et sans augmenter le taux d'imposition (part départementale), nous réussissons à consacrer 1 M€ d'euros à cette politique. Cette aide conséquente fait du Lot le premier département rural français à s'engager dans cette voie.

Nous, élus du Département, mesurons bien que le tout-électrique n'est pas LA solution absolue et sommes conscients que cette énergie, il faut bien la produire. Nous savons aussi qu'aujourd'hui la production d'énergie renouvelable est très loin d'être majoritaire. Mais en nous lançant dans cette voie, il s'agit de contribuer à la prise de conscience collective pour la préservation de la planète.

A cette intention honorable, s'ajoute celle visant à inciter les Lotois à utiliser plus fréquemment un vélo électrique. L'occasion, pour un certain nombre d'entre nous, de nous (re)mettre au vélo. C'est bon pour l'environnement, c'est bon pour la santé !

Soyez certains que nous vous rendrons compte des résultats de cette nouvelle politique ».

SERGE RIGAL

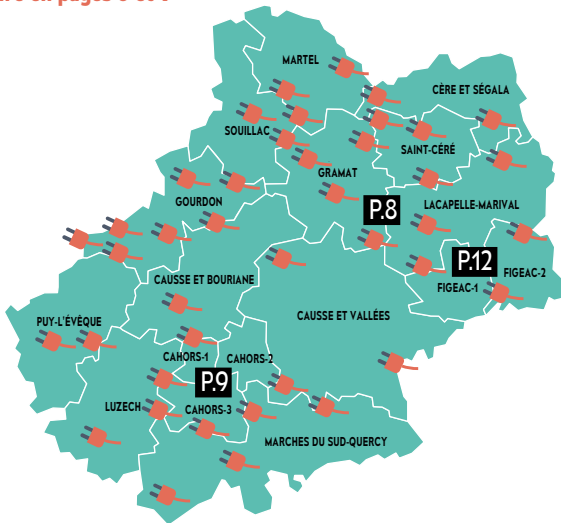
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU LOT



Le Lot est désormais couvert par un réseau public de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

+ D'INFOS sur reveocharge.com

A lire en pages 8 et 9



Votre bimestriel *Contact lotois* est diffusé par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous avez connaissance d'un problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter au 05 65 53 40 00

CONTACT LOTOIS est un magazine édité par le Département du Lot et diffusé gratuitement • **Directeur de la publication** : Willy Luis, directeur général des Services du Département • **Rédaction et coordination du magazine** : service Communication • **Rédacteurs** : Aurélie Beauvois et Jérôme Poupon • **Photographies** : Nelly Blaya (sauf mention) • **Coordination** : Vanessa Caglieri • **Création** : Scoop communication • **Mise en page** : Didier Dubray • **Impression** : Léonce-Deprez • **Distribution** : La Poste • **Tirage** : 90 500 exemplaires • **Contact lotois** : Avenue de l'Europe-Regourd, BP 291 46005 Cahors cedex 9 - Tél. 05 65 53 41 27 - Courriel : contact.lotois@lot.fr - Internet : www.lot.fr • Dépôt légal : février 2020 • ISSN : 1147 - 9000 • Afin de préserver l'environnement, Contact lotois est imprimé sur du papier 100 % Pefc



UN BUDGET POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Préparer l'avenir du territoire, maintenir un haut niveau d'investissement et préserver le pouvoir d'achat des Lotois sont les grandes orientations du budget 2020. D'un montant global de 248,1 M€, il a été voté à l'unanimité par les conseillers départementaux le 28 janvier 2020.

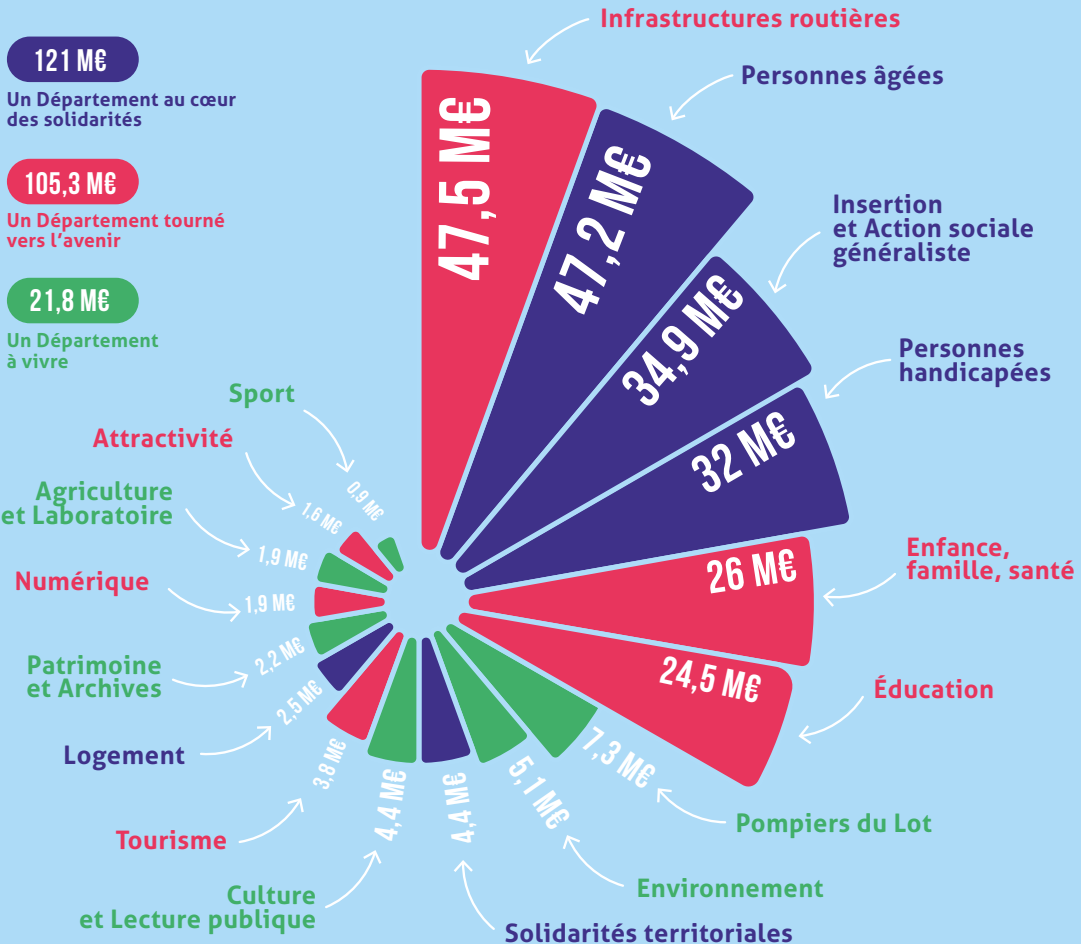
0% D'AUGMENTATION D'IMPÔT EN 2020

La taxe sur le foncier bâti est l'unique recette de fiscalité pour laquelle le Département dispose d'un pouvoir de taux

2020 est la 4^{ème} année consécutive du maintien du taux de la taxe

La taxe foncière sur les propriétés bâties représente les 3/4 des impôts directs perçus

LES DÉPENSES DU BUDGET 2020



MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE QUALITÉ DE SERVICE



Poursuivre la démarche de maîtrise et d'optimisation des dépenses de fonctionnement



Disposer d'un autofinancement suffisant pour financer les investissements récurrents et les aides aux tiers



Conserver un minimum de 95 % de la dette sans risque



Adapter l'organisation, les pratiques et les services professionnels

LIMITER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



Aider les Lotois à acquérir des véhicules plus respectueux de l'environnement



Création d'une instance de gouvernance en matière d'énergies renouvelables



CONTINUER À INVESTIR

NUMÉRIQUE

L'aménagement numérique du territoire est la priorité n°1 du projet de mandat

Le déploiement de la fibre va se poursuivre tout au long de l'année

Objectif : 26 000 prises raccordables de plus

Poursuite de l'installation de bornes wifi dans les communes

Objectif : 100 communes équipées



ÉDUCATION

Conformément aux engagements du projet de mandat, le Département continue d'augmenter ses investissements en faveur de la jeunesse

Modernisation et entretien des collèges : 6,9 M€

Futur collège de Bretenoux, rénovation du pôle scientifique de la cité scolaire de Gourdon et de l'espace technologique d'Olivier-de-Magny à Cahors, construction de la demi-pension de Lacapelle-Marival...

Efficacité énergétique : 1,1 M€

Rénovation des façades du collège de Puy-l'Évêque et de l'externat du collège de Saint-Céré...

Numérique : 0,2 M€

Renouvellement des ordinateurs des enseignants et aide à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les collégiens (Ordi'Lot)...

Travaux d'accessibilité : 0,2 M€

Monte-personne des collèges de Cajarc, Latronquière et Vayrac



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le Lot continue de s'engager pour des routes toujours plus sûres

Aménagements routiers : 7,2 M€

Déviation de Vayrac, giratoire de l'Aquitaine (RD 820 - Cahors Sud) et giratoire du Couquet à Capdenac...

Entretien et sécurisation du réseau : 6,6 M€

Enduits et enrobés, traverses d'agglomération, signalisation...

Ouvrages d'art : 2,7 M€

Interventions sur les ponts de Bédier, Luzech, Pinsac, Souillac, Albas...





3 questions à

MARYSE MAURY,

**VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE
DES PERSONNES ÂGÉES
ET HANDICAPÉES**

QUEL EST LE RÔLE DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ?

Soutenir et accompagner les Lotois bien sûr, mais aussi les structures. Le Département a également à cœur de coordonner les actions menées sur le territoire par l'ensemble des structures et opérateurs afin que les Lotois puissent bénéficier des meilleurs services possible. Il s'agit de favoriser la cohérence et la complémentarité de tous les services dans le domaine de la solidarité.

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU BUDGET 2020 ?

Près de 50 % de notre budget est consacré aux solidarités : personnes âgées, personnes handicapées, insertion, protection de l'enfance mais aussi solidarités territoriales. Le premier poste du budget en matière de solidarité est dédié aux personnes âgées, ce qui traduit notre priorité en faveur des conditions de vie de nos aînés. Les dépenses et actions visent à soutenir le maintien à domicile mais aussi l'offre de prise en charge en établissement tout en garantissant leur accessibilité financière.

QUELS SONT LES PROJETS MARQUANTS DE 2020 ?

Le début d'une expérimentation nationale avec Lot Aide à domicile qui va mettre en place un dispositif de suppléance au domicile du proche aidant pour pallier l'absence ponctuelle d'un aidant ou permettre son répit. Nous poursuivrons également les actions de la conférence des financeurs qui visent à prévenir la perte d'autonomie en parallèle de la réalisation d'un schéma départemental pour les personnes âgées et les personnes handicapées. De façon plus large dans le domaine des solidarités, nous concrétiserons des actions dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Quotidiennement, à travers les différentes politiques publiques dont il a la responsabilité, le Département contribue à l'amélioration du pouvoir d'achat des Lotois. Illustrations avec quelques exemples concrets en matière de solidarité.

6 717 € /AN

pour une
personne seule



12 090 € /AN

pour une personne
seule avec deux
enfants ou pour un
couple avec un
enfant

14 105 € /AN

pour un couple
avec deux enfants

10 075 € /AN

pour une personne
seule avec un enfant
ou pour un couple

4 716 € /AN

par bénéficiaire de
l'allocation
personnalisée
d'autonomie

12 347 € /AN

par bénéficiaire
de l'aide sociale
à l'hébergement
pour les
personnes âgées



7 878 € /AN

par bénéficiaire
de la prestation
de compensation
du handicap



38 165 € /AN

par bénéficiaire de
l'aide sociale à
l'hébergement pour
les personnes
handicapées



Montants moyens attribués

CHOISIRLELOT.FR : POUR SÉDUIRE DE NOUVEAUX HABITANTS



La création du site Internet choisirlelot.fr, la mise en place d'un réseau d'accueil, des opérations de promotion du territoire... Depuis le lancement de la démarche « Oh my Lot ! » il y a un an, plusieurs actions concrètes ont été mises en place pour attirer de nouveaux habitants.

Habituellement, quand le Lot « monte » à Paris, c'est pendant le salon de l'agriculture pour vanter la qualité de nos produits locaux. Mais pour la première fois, en janvier dernier, un stand « Oh my Lot ! » était présent à la Villette, pendant le salon du travail et de la mobilité professionnelle, afin de promouvoir le Lot, ses opportunités professionnelles et vanter notre qualité de vie. Parmi les visiteurs, 149 personnes ont fait part de leur intérêt pour le Lot. Cette présence de plusieurs partenaires réunis sous la bannière « Oh my Lot ! » s'accompagnait du lancement du site Internet choisirlelot.fr. Ce nouvel outil pratique en ligne met en lumière le territoire notamment au travers de nombreux témoignages, donne un accès aux offres d'emploi dans le Lot en temps réel et présente le réseau d'accueil qui vise à faciliter l'arrivée et l'intégration des futurs Lotois.

ACCUEIL PERSONNALISÉ

Issus des différentes collectivités (Département, intercommunalités), des chambres consulaires, de Pôle emploi et de Lot Tourisme, une vingtaine de référents forment ce réseau d'accueil, au cœur de la démarche d'attractivité à la lotoise. Ils sont à même d'orienter et d'accompagner les futurs habitants dans leurs projets de vie ou leurs projets professionnels. Ces référents mutualisent leurs compétences et travaillent en réseau pour apporter des réponses personnalisées. A ce jour, 90 personnes sont accompagnées dans leur installation. Bienvenue !

ENJEUX D'AVENIR

Les différentes actions, mises en place depuis le lancement de la marque « Oh my Lot ! » il y a un an, sont destinées à renforcer l'attractivité du Lot. Il s'agit de faciliter les transmissions d'entreprises et d'exploitations agricoles, de donner plus d'écho aux offres d'emploi spécialisées qui ne trouvent pas de candidats (en 2019, 48 % des intentions d'embauche étaient considérées comme difficiles à pourvoir par les employeurs lotois) et de remédier à la stagnation du nombre d'habitants. La pérennité de nos services, nos commerces, nos écoles passera par là...

ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES : DES AIDES POUR ROULER AUTREMENT

Le réchauffement climatique nous concerne tous. Mais que faire dans le Lot pour faire face à ce défi planétaire ? Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, le Département a choisi d'inciter les Lotois à rouler autrement en attribuant, à partir du 16 mars 2020, des aides directes pour l'achat d'un véhicule neuf électrique, hybride rechargeable ou d'un vélo à assistance électrique.

Face à l'enjeu climatique, le Département a décidé de prendre sa part en accordant des aides directes aux particuliers pour l'acquisition de véhicules neufs électriques ou hybrides rechargeables et de vélos à assistance électrique (cumulables avec toutes les autres aides possibles à retrouver sur le site jechangemavoiture.gouv.fr). Une enveloppe de 1 M€ sera consacrée à ce dispositif pendant deux ans (en 2020 et 2021) par le Lot, premier Département rural à s'engager dans cette voie.

LES MONTANTS DE L'AIDE



- Pour un véhicule électrique ou hybride rechargeable : 3 500 € si vous êtes non imposable ou 2 500 € si vous êtes imposable + un bonus de 1 000 € si vous effectuez 30 km ou

plus aller-retour pour vous rendre à votre travail. C'est le cas de beaucoup de Lotois : selon une étude de la préfecture en octobre 2019, 37 300 personnes travaillent dans une commune différente de leur lieu d'habitation. Ils parcourent en moyenne 40 km aller-retour par jour, soit largement en dessous des seuils d'autonomie des véhicules électriques.



- Pour une voiture sans permis ou un deux-roues électrique : 700 € si vous êtes non imposable ou 500 € si vous êtes imposable (les trottinettes et les gyropodes ne sont pas éligibles).
- Pour un vélo électrique : 400 € si vous êtes non imposable ou 300 € si vous êtes imposable.

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Les bénéficiaires doivent résider dans le Lot depuis plus d'un an (sont exclues les personnes ayant uniquement une résidence secondaire) et être majeurs. Toutefois, les jeunes en contrat d'apprentissage pourront bénéficier de l'aide avant leur majorité pour l'achat d'un deux-roues.

Le dispositif prévoit un seul dossier d'aide par personne (mais plusieurs aides par foyer sont possibles). L'aide est réservée pour l'achat de véhicules de moins de 45 000 € TTC ; elle est plafonnée à 40 % du coût d'achat pour les deux-roues et voitures sans permis. Le bénéficiaire s'engage à conserver son véhicule au moins trois ans (des contrôles peuvent être effectués).

30%

30 % des émissions de gaz à effet de serre sont dus au secteur des transports (+ 11 % depuis 1990).

Pour les réduire, les véhicules électriques font partie des solutions (absence de rejets de particules de combustion).

Selon de récentes études, ils ont 2 à 3 fois moins d'impact sur le climat que les véhicules thermiques, sur l'ensemble de leur durée de vie.

+ D'INFOS sur
www.je-roule-en-electrique.fr

Le Département roule DÉJÀ BRANCHÉ

Ces derniers mois, le Département a augmenté de manière conséquente le nombre de ses véhicules électriques de service. Jusqu'à l'année dernière, il en possédait trois. En 2019, passage à la vitesse supérieure avec l'acquisition de 12 nouveaux véhicules électriques. Outre l'aspect environnemental (5 tonnes de CO₂ n'ont pas été rejetées dans l'atmosphère depuis septembre 2019), le Département vise les économies : si le carburant représentait une dépense de 700 000 € en 2016, cette somme atteignait 900 000 € deux ans plus tard, pour le même nombre de km parcourus... L'acquisition de véhicules électriques va donc se poursuivre. Et une flotte de 7 vélos électriques va être mise en service à Cahors. Le Département va également inciter les communes et les communautés de communes à rouler électrique en octroyant des aides spécifiques.



UN RÉSEAU PUBLIC DE BORNES

Le Département a financé à hauteur de 225 000 € l'installation d'un réseau public de bornes de recharge de véhicules électriques à travers le Lot mis en place par Territoire d'énergie Lot. À ce jour, 43 communes lotoises sont équipées et 62 bornes en fonction. Elles ont été fournies par le Groupe Cahors (MAEC). Cette initiative s'inscrit dans le projet régional REVEO (900 bornes en Occitanie). La carte des bornes du réseau REVEO est disponible sur reveocharge.com. Le site chargemap.com recense toutes les autres bornes disponibles.

Où se renseigner

Sur lot.fr ou au 05 65 53 40 00
Le formulaire de demande d'aide sera en ligne à partir du 16 mars 2020 sur le site lot.fr avec un effet rétroactif : les usagers qui font l'acquisition d'un véhicule à partir du 1^{er} février 2020 pourront en bénéficier.

Témoignage **Un véhicule adapté aux zones rurales**

« Le changement climatique est une réalité. A notre niveau, on peut agir. Nous sommes au début de la fin des véhicules thermiques ».

Jean-Marc et Françoise Brunet roulent en électrique depuis plus de trois ans. Ils ont sauté le pas lors du renouvellement de leur deuxième voiture.

« Et on ne regrette pas. Le véhicule électrique est très bien adapté ici ».

Depuis Issendolus où ils résident, ils effectuent de petits trajets du quotidien : Gramat, Bio, Figeac. « Et je vais jusqu'à Bagnac maintenant qu'une borne de recharge est installée », indique Françoise. A domicile, leur véhicule est relié à une prise sous le hangar près de la maison. « Quand je vais faire mes courses, je me branche sur le parking du supermarché. Et parfois on vient me poser des questions sur la voiture ».

« Les gens ne sont pas très bien informés. Mais c'est un véhicule comme un autre, » poursuit son mari totalement conquis. « Il est léger, silencieux et on roule plus tranquille ».

Les constructeurs annonçant des batteries plus performantes, il envisage l'achat d'un autre véhicule électrique.



EN BONNE VOIE *Verte*

Piétons, cyclistes : bientôt des voies vertes pour vous... Créé à l'initiative du Département, un syndicat mixte dédié aux voies vertes du Lot vient de voir le jour avec les intercommunalités du Grand-Figeac, Grand Cahors, Cauvaldor, Vallée du Lot et du Vignoble ainsi que les communes de Cénevières et Saint-Martin-Labouval. Plusieurs projets d'aménagement en vallées du Lot (122 km) et de la Dordogne (97 km) sont programmés sur des lignes ferroviaires fermées ou déclassées (ce qui permettra de conserver leur emprise dans le domaine public), sur les chemins de halage ou sur des emprises nouvelles. Ces voies auront un intérêt touristique et pourront servir pour se déplacer aux alentours des villes et des bourgs.

+ D'INFOS sur lot.fr



De canton **EN CANTON**

Serge Rigal, président du Département, a rencontré les acteurs de la coopérative des vins de Glanes et une famille d'éleveurs à Gintrac (photo) en compagnie des conseillers départementaux Claire Delande et Christophe Proença. Ces rencontres étaient au programme de sa journée passée dans le canton de Cère et Ségala (Bretenoux/Sousceyrac) avec, comme lors de chaque visite cantonale, la même volonté de mettre en avant les forces vives du territoire : entreprises, commerces, associations, projets... Au mois de janvier, une journée similaire s'est déroulée dans le canton de Cahors-1 (Mercuès/Pradines).



En matière de santé et de prévention, le Département est un acteur majeur. Lors de visites à domicile, de consultations, de vaccinations et de bilans de santé en maternelle, plus de 3 000 enfants de moins de 6 ans sont vus chaque année par la protection maternelle et infantile (PMI), le service du Département dédié aux tout-petits et à leurs parents.



CINÉMA À CAHORS : MOTEUR !

À Cahors, un nouveau cinéma a ouvert ses portes juste avant les fêtes de fin d'année 2019. Le Département du Lot a financé à hauteur de 400 000 euros ce nouveau lieu culturel (sept salles, plus de 1 000 places) baptisé le Grand Palais (clin d'œil à l'ancien cinéma de Cahors). Le complexe cinématographique est implanté en centre-ville.



COLLÈGES : TOP CHEFS ET PRODUITS LOCAUX

Pour améliorer la qualité des plats servis aux élèves, pour développer l'activité de l'agriculture lotoise et pour favoriser un mode d'approvisionnement plus respectueux de l'environnement, le Département encourage les collèges à se fournir localement.

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du président du Département, le 9 janvier dernier, le buffet avait été réalisé pour la première fois par les cuisiniers des collèges. Une manière de souligner le savoir-faire de ces agents du Département qui préparent, chaque année, avec leurs équipes, 1,1 million de repas pour les collégiens mais aussi pour de nombreux écoliers (13 collèges produisent les repas des écoles alentour). Les recettes avaient été concoctées avec des produits locaux : fromage de Cazillac, pommes de Montcuq, miel de Lentillac-du-Causse, kiwis de Douelle, noix de Belfort-du-Quercy, canards de Labastide-Murat, œufs bio de Strenquels, lentilles de Saint-Pantaléon... La liste est longue : plus d'une vingtaine de fournisseurs ont contribué à cet événement avec leurs produits. Tout comme ils contribuent chaque jour aux repas des collégiens.

DE NOUVELLES CUISINES

Tandis que le Département met l'accent sur la qualité des produits dans les assiettes des élèves, les cuisines et les salles de restaurant des collèges continuent également d'être rénovées.

En 2020, la construction d'un nouveau service de restauration scolaire au collège de Lacapelle-Marival se poursuivra jusqu'à l'automne, pour pallier l'étroitesse de l'ancien.

Le montant global de l'opération est de 3 M€.

Au collège de Vayrac, la restructuration du service de restauration scolaire doit débiter quant elle à l'été 2020 (1,5 M€).

490 000 € D'ACHATS LOCAUX EN 2019

Aujourd'hui, un quart des achats de denrées alimentaires effectués par les collèges est issu des circuits de proximité. En 2019, cela a représenté un volume global de commande de 490 000 €.

Les vingt collèges publics du Lot ont tous signé des contrats d'approvisionnement avec des producteurs du département. La volonté est d'aller encore plus loin pour augmenter encore la part des produits locaux servis aux élèves.



FIGEAC : UNE FRESQUE SUR LES ANNÉES COLLÈGE

« Cette fresque devient aujourd'hui la plus grande dans notre palmarès. Elle peut paraître impressionnante, mais ce n'est rien, comparé à la grandeur et l'ampleur humaine derrière tous les sourires des jeunes que nous avons rencontrés ». Sismikazot, deux artistes lotois qui ont leur atelier à Cornac, ont réalisé une fresque monumentale de 380 m² au collège Masbou à Figeac, à la demande du Département du Lot. Elle mêle, comme à leur habitude, l'abstrait, le figuratif et la typographie. Ce projet, qui est aussi pédagogique, ils l'ont partagé avec deux classes de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) : 24 élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont eu la chance de vivre une expérience unique avec Paul et Rémi.

Baptisée « Entre les lignes », la fresque dessine le visage de la jeunesse avec des mots recueillis sur place. « Cette image est en lien avec la place de l'adolescent au sein du collège et son groupe d'amis, expliquent Sismikazot.

Il y a aussi un clin d'œil à tous ces élèves oubliés, ceux que l'on ne voit pas, ni les cancrès, ni les premiers de la classe, les autres. Oui, de prime abord cette image peut paraître « un peu » triste mais avec un titre qui donne de la force et de l'espoir, nous sommes persuadés qu'elle peut parler à tous en disant que chacun a sa place et que, malgré nos différences, on avance. Elle peut redonner confiance et exister comme un album photo qui nous montrerait que, malgré tout, les années collège, c'est quelque chose de fort qui nous fait grandir, une passerelle entre le début de l'adolescence et le monde des adultes ».

Cette peinture parachève le grand chantier d'isolation et de rénovation programmé par le Département sur quatre bâtiments du collège Masbou (1 200 m² de façades, 280 menuiseries remplacées, 1,6 M€ d'investissement) afin de réaliser des économies d'énergie et d'apporter du confort aux élèves et au personnel de l'établissement.





D'INFOS sur www.sismikazot.com

Les Sismikazot sont à l'Astrolabe à Figeac du 11 au 21 février 2020 pour un atelier organisé dans le cadre de Graines de Moutards.



Merci !

Pour remercier les deux artistes de leur intervention, les élèves de la SEGPA du collège Masbou ont écrit une lettre signée « les futurs petits Sismikazot ! » :

« Dès le premier jour, on a appris à se connaître. On s'est présenté. On a aimé amener des objets qui nous tenaient à cœur. Puis, lorsque vous nous avez présenté le projet qu'on allait faire ensemble, on était tout excité. Ensuite, on a appris à faire des calculs, on a fait des maths. Et on a fait un atelier théâtre. Un autre jour, on a fait un atelier écriture et un atelier graffiti. Ce jour-là, on a appris à dire ce que l'on ressentait, ce que l'on avait sur le cœur (...). Merci, c'était franchement top ! ».

2020 : LE LOT, UN DÉPARTEMENT FORTEMENT ENGAGÉ DANS L'ÈRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les collectivités comme la nôtre œuvrent de manière concrète pour rapprocher davantage les décisions politiques des citoyens dont elles doivent améliorer la vie. La République française est la France des territoires qui s'administrent eux-mêmes : mise en place depuis près de 40 ans, la décentralisation a atteint la maturité ! Pourtant, la loi de finances 2020 sur la réforme de la fiscalité locale impacte notre autonomie financière et entraîne la disparition du levier fiscal. La TVA devient la principale source de financement de notre collectivité. Lié à la consommation, cet impôt est non seulement injuste

socialement mais aussi incertain, car soumis aux aléas de la conjoncture.

C'est pourquoi nous réclamons une plus grande autonomie financière et sociale. Nous revendiquons l'impérieuse nécessité de nouer des relations solides et de confiance avec le gouvernement. Notre volonté d'agir au service de nos concitoyens ne doit pas être brisée. Un sentiment de colère et de déception nous anime après ces décisions qui vont à l'encontre des discours issus du Grand Débat où le président Macron semblait reconnaître que le rôle des élus locaux est la clé de la crise sociale ! Parce que nous en avons la

volonté, nous avons décidé la mise en place d'une vaste et ambitieuse démarche en faveur de la transition énergétique. C'est, avec la solidarité, un des piliers de notre projet ! Non négociable, elle doit être liée à un projet de justice sociale. Dans notre collectivité l'humain et l'environnement sont au cœur de nos préoccupations. Pour cet enjeu du siècle, une instance départementale a été créée afin de coordonner les actions et de fédérer les acteurs. Nous avons décidé de proposer des mesures concrètes en matière d'énergies renouvelables, de biodiversité, d'alimentation, d'agriculture. Pour les collec-

tivités, nos collégiens, toutes les Lotoises et les Lotois, le Département est légitime et s'engage !

Groupe « Gauche démocratique et socialiste »

Dominique BIZAT, Vincent BOUILLAGUET, Monique BOUTINAUD, Véronique CHASSAIN, Marie-France COLOMB, Claire DELANDE, Danielle DEVIERS, Marc GASTAL, Nelly GINESTET, Geneviève LAGARDE, Françoise LAPERGUE, Pascal LEWICKI (co-président), Catherine MARLAS, André MELLINGER, Caroline MEY-FAU (co-présidente), Serge NOUAILLES, Jacques POUGET, Christophe PROENÇA, Catherine PRUNET, Jean-Jacques RAFFY, Serge RIGAL

LE BUDGET 2020 : DÉTERMINATION, ENGAGEMENT, AVENIR

Les 27 et 28 janvier 2020, nous avons adopté le budget primitif.

Les propositions budgétaires votées reflètent notre souhait de maintenir un haut niveau de qualité de service auprès de nos concitoyens.

Nous maintenons nos efforts de gestion entrepris depuis plusieurs années, ce qui nous permet de respecter la contrainte de limitation d'évolution de nos dépenses de fonctionnement fixée à 1,2% par an par l'Etat.

L'élaboration du budget 2020 s'est inscrit dans un contexte particulier, marqué par le projet de réforme de la fiscalité qui devrait impacter profondément les Départements. Il est en effet envisagé de transférer aux communes la taxe foncière

sur les propriétés bâties, dernière taxe directe pour laquelle les Départements disposent d'un pouvoir de taux.

Bien que ce contexte soit extrêmement contraignant, nous sommes déterminés à demeurer aux côtés des Lotois les plus fragiles, à maintenir la qualité des services publics et à investir pour l'avenir de notre Département. Cette détermination se traduira par :

- un haut niveau d'investissement sur l'attractivité : 1,6 M€ ;
- la poursuite du déploiement de la fibre optique : 1,9 M€ concernant le numérique ;
- d'importants efforts sur la solidarité humaine : 121 M€ ce qui représente la moitié de notre budget.

Cette année, le Département décide d'apporter une nouvelle aide de soutien de mobilité aux particuliers pour l'achat de véhicules électriques ou hybrides rechargeables et de vélos à assistance électrique. Ce dispositif s'adresse à tous les Lotois, sans conditions de ressources et représente une enveloppe d'1 M€. Cette action s'étalera sur 2 ans. Toutes ces mesures se feront sans actionner le levier fiscal pour la quatrième année consécutive.

En conclusion, ce budget 2020 est la traduction de notre volonté politique de :

- renforcer l'action du Département en matière de solidarités humaines ;
- poursuivre nos efforts dans notre politique d'investissement ;

- anticiper sur les équilibres financiers des exercices ultérieurs afin de préparer l'avenir ;

- préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens en n'augmentant pas la fiscalité.

Dans un contexte social tendu, les études et les sondages démontrent que les Français continuent à faire confiance aux collectivités locales.

Les élus du groupe Radical et Indépendants :

Guillaume BALDY, Christian DELRIEU, Nathalie DENIS, Michèle FOURNIER-BOURGEADE, Martine HILT, Robert LACOMBE, Denis MARRE, Maryse MAURY



JEAN-FRANÇOIS FABRIOL

EXPLORATEUR DU MONDE SOUTERRAIN

Spéléologue, photographe et aventurier, Jean-François Fabriol publie « Igues et Crozes en Quercy » qui met en lumière plusieurs joyaux du Lot souterrain.

J'aime

un peu : le fromage rocamadour.

beaucoup : faire des photos.

pas du tout : quand mon ordinateur bugge (surtout quand il y a plus de 40 000 images à l'intérieur).

Jean-François Fabriol éclaire et rend visible le monde souterrain aux yeux de tous. Lui qui sillonne les continents d'exploration en exploration souterraines, ce sont les cavités et grottes du Quercy qui font l'objet de sa dernière publication. Un travail mené pendant plus de 10 ans qui nous ouvre les portes de plus de 30 cavités. Partager ses découvertes l'anime : « *sous terre, c'est le seul endroit où l'homme n'a pas tout foulé. C'est une partie de notre patrimoine. Montrer ce qu'il y a sous terre nous apprend qu'il y a des richesses quelque part à protéger* » explique-t-il. Ce goût de l'aventure, Jean-François l'acquiert à 12 ans, il découvre alors la spéléologie avec ses frères et son père tandis que sa passion pour la photo devient de plus en plus prégnante. Il explore, découvre, invente et développe au fur et à mesure du temps son propre style et ses propres techniques de photographie qui font de lui un expert du domaine. Autodidacte, cet ancien professeur de mathématiques en est convaincu : « *La curiosité est plus importante que la connaissance* ». Une curiosité qui va d'ailleurs l'amener à une nouvelle exploration en Chine dans les prochaines semaines.



➤ D'INFOS :
consulter le site internet
de Jean-François Fabriol :
<http://jffabriol.esy.es/>

« *Igues et Crozes en Quercy* »
à retrouver dans toutes les librairies

AGENDA

DU 22 FÉVRIER AU 24 AVRIL 2020

FÉVRIER

22

INCASSABLE (RÉPÉTITION PUBLIQUE)
Marminiac - le foyer
Rens. 05 65 41 62 40

ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

27

ZORG (MUSIQUE)
Cahors - Dock's side
Rens. 05 65 24 13 60

ILLUSIONS (THÉÂTRE)
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

28

CHARLIER / SOURISSE / WINSBERG (MUSIQUE)
Cahors - auditorium
Rens. 07 88 53 56 06

POUR HÊTRE (CIRQUE)
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

29

L'HOMME CANON (CIRQUE, CHANT)
Gindou - l'Arsenic
Rens. 05 65 41 62 40

REDONDAINE (JEUNE PUBLIC)
Latronquière - espace culturel
Rens. 05 65 34 24 78

PLAIDOIRIES (THÉÂTRE)
Cahors - théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

29/02 ET 07/03

ANTIGONE (THÉÂTRE)
Le 29/02 à Pradines
salle Daniel-Roques
Rens. 07 68 56 08 35

Le 07/03 à Gindou - l'Arsenic
Rens. 05 65 41 62 40

MARS

3

FOI EN LA DEVISE (THÉÂTRE)
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

4

DIS, À QUOI TU PENSES ? (DANSE)
Cahors - théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

6

SARAH MCCOY (CHANSON)
Figeac - Astrolabe
Rens. 05 65 34 24 78

GROU ! (THÉÂTRE)
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

7

MARION ROUXIN (CHANSON)
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

9 ET 11

FICELLE (MARIONNETTES)
Le 9 à Vayrac - cinéma
Rens. 05 65 38 28 08
Le 11 à Figeac - salle Balène
Rens. 05 65 34 24 78

13

CINÉ-CONCERT : LA NUIT DES MORTS-VIVANTS PAR TEXAS TEXAS
Cahors - cinéma Le Grand palais
Rens. 05 65 24 13 60

OH OH (THÉÂTRE, CIRQUE)
Cahors - théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

14

OTHELLO, VARIATIONS POUR TROIS ACTEURS (THÉÂTRE)
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

VIVACE (THÉÂTRE)
Saint-Laurent-Lolmie
salle des fêtes
Rens. 05 65 24 35 77

18

HANSEL ET GRETEL (CINÉ SPECTACLE)
Cahors - théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

19

THE MOORINGS + O'DANAZ (MUSIQUE)
Cahors - les Docks
Rens. 05 65 24 13 60

20

CHŒUR DU CAPITOLE
Cahors - auditorium
Rens. 07 88 53 56 06

21

LILLY'S SWING (RÉCITAL RÉTRO)
Le Vigan - espace culturel
Jean-Carmet
Rens. 05 65 32 79 72

LA CROISILLE S'AMUSE (CHANSON)
Gindou - l'Arsenic
Rens. 05 65 41 62 40

UN HOMME QUI FUME C'EST PLUS SAIN (THÉÂTRE)
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

QUATUOR DEBUSSY & VINCENT PEIRANI
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

24

A NOS AMOURS (DANSE)
Cahors - théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

27

SOIRÉE « LES FEMMES S'EN MÉLENT » 2020
Cahors - les Docks
Rens. 05 65 24 13 60

CROCODÉON EN SAULE MINEUR (MARIONNETTES)
Rampoux - l'Ostal
Rens. 05 65 41 62 40

MOI, JEAN-NOËL MOULIN, PRÉSIDENT SANS FIN
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

CÉLESTE GRONDE (THÉÂTRE)
Le Vigan - espace culturel
Jean-Carmet
Rens. 05 65 20 60 30

28

LE 46^{ÈME} RUGISSANT (MUSIQUE)
Figeac - salle Balène
Rens. 05 65 34 24 78

28 ET 29

BOUVARD ET PÉCUCHET (THÉÂTRE)
Le 28 à Lanzac - salle des fêtes
Le 29 à Mayrinhac-Lentour
salle des fêtes
Rens. 05 65 38 28 08

31

J'AI DES DOUTES (MUSIQUE)
Cahors - théâtre
Rens. 05 65 20 88 60

AVRIL

3

SHINE MY BLIND WAY (DANSE)
Gindou - l'Arsenic
Rens. 05 65 41 62 40

LOUISE 1944 (BD CONCERT)
Théminettes - salle de spectacle
Rens. 05 65 34 24 78

4

LES DÉTOURS D'ECAUSSYSTÈME TREMPLIN
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens. 05 65 38 28 08

FEU LA MÈRE DE MADAME (THÉÂTRE)
Le Vigan - espace culturel
Jean-Carmet
Rens. 05 65 32 79 72

14

VISITE DE L'EGLISE
Le Bourg
Rens. 05 65 34 06 25

DU 14 AU 18

TRANSHUMANCE ROCAMADOUR/LUZECH
Rens. transhumance.lot.fr

18

FESTI'TREMPLIN (CONCOURS GROUPS AMATEURS MUSIQUE)
Gindou - salle des fêtes
Rens. 05 65 41 62 40

21

SECONDE GUERRE MONDIALE : GUIDE DE RECHERCHE
Cahors - Archives départementales du Lot
Rens. 05 65 53 49 00

22

CHAPOTO (JEUNE PUBLIC)
Figeac - salle Balène
Rens. 05 65 34 24 78

23

OLIVIER COPIN (SLAM)
Cahors - Dock's side
Rens. 05 65 24 13 60

24

MONSTRES (DANSE)
Gindou - l'Arsenic
Rens. 05 65 41 62 40

MONGEFAVOL (THÉÂTRE OC)
Rampoux - l'Ostal
Rens. 05 65 41 62 40

LA GRANDE MARMITE (CHANTS OC)
Latronquière - espace culturel
Rens. 05 65 34 24 78

TRIO WANDERER (MUSIQUE)
Cahors - auditorium
Rens. 07 88 53 56 06

+ PLUS DE DATES SUR LOT.FR/LOTAGENDA#/